

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Mesures pour atteindre les objectifs de bon état					Mesures spécifiques du registre des zones protégées	Mesures pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de substances
		Pollutions ponctuelles	Pollutions diffuses	Prélèvements	Altérations hydromorphologiques	Autres pressions		

Arc provençal - LP_16_01

FRDR10004	Aubanede*		X		X			
FRDR10255b	Ruisseau la cause en aval du lac du Bimont		X		X			
FRDR10382	Ruisseau l'aigue vive		X					
FRDR10538	Ruisseau de saint-pancrace		X		X			
FRDR10655	Vallat des eyssarettes				X			
FRDR10700	Ruisseau de genouillet		X					
FRDR10909	Vallat le grand		X					
FRDR11182	Vallat de cabries	X	X		X			
FRDR11753	Ruisseau de longarel		X		X			
FRDR11804	Rivière la luyes	X	X		X			
FRDR11894	Ruisseau la torse	X			X			
FRDR12052	Vallat marseillais		X		X			
FRDR12063a	Ruisseau de Baume-Baragne	X	X		X			
FRDR12063b	Ruisseau le grand torrent				X			
FRDR12113	Vallat des très cabrès				X			
FRDR129	L'Arc de la Luyes à l'étang de Berre	X	X		X			
FRDR130	L'Arc de la Cause à la Luyes	X	X					
FRDR131	L'Arc de sa source à la Cause	X	X					

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR10004 Aubanede*

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique, Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR10255b Ruisseau la cause en aval du lac du Bimont

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, hydrologie, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de l'hydrologie

MIA0303 Coordonner la gestion des ouvrages

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR10382 Ruisseau l'aigue vive

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR10538 Ruisseau de saint-pancrace

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique, Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR10655 Vallat des eyssarettes

Cours d'eau

Masse d'eau fortement modifiée

Objectif d'état écologique : bon potentiel **Echéance :** 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR10700 Ruisseau de genouillet

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR10909 Vallat le grand

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR11182 Vallat de cabries

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique, Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, morphologie, pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

MIA0601 Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0801 Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif

IND0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'industrie et de l'artisanat

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR11753 Ruisseau de longarel

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique, Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR11804 Rivière la luyes

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique, Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, morphologie, pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Benzo(g,h,i)perylène + Indeno(1,2,3-cd)pyrène

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

ASS0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

IND0201 Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)

IND0301 Mettre en place une technologie propre visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0801 Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR11894 Ruisseau la torse

Cours d'eau

Masse d'eau fortement modifiée

Objectif d'état écologique : bon potentiel **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique, Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, morphologie, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0301 Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations >= 2000 EH)

ASS0801 Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR12052 Vallat marseillais

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique, Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, nitrates, pesticides, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les nutriments

AGR0202 Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive nitrates

AGR0302 Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, au-delà des exigences de la Directive nitrates

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR12063a Ruisseau de Baume-Baragne

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique, Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR12063b Ruisseau le grand torrent

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR12113 Vallat des très cabrès

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR129 L'Arc de la Luynes à l'étang de Berre

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Conditions naturelles, Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Nitrates, pesticides, eutrophisation, morphologie, continuité

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0203 Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes

Pression à traiter : Pollution diffuse par les nutriments

AGR0201 Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates

AGR0301 Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0401 Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage Nom de l'ouvrage

ROE43751	Seuil du PONT de la RD113 - La Fare les Oliviers
ROE44190	Seuil de la Marie-Thérèse
ROE44220	Passage à gué de Ventabren
ROE44241	Seuil amont de Roquefavour
ROE45407	Seuil du moulin du pont
ROE53383	Seuil de Ventabren
ROE54358	SEUIL DE GORDES
ROE54359	Seuil de La Bastide Neuve / La Fare les Oliviers

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR130

L'Arc de la Cause à la Luynes

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Ichtyofaune, pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0301 Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations >= 2000 EH)

9 - Côtiers Côte d'Azur

Arc provençal - LP_16_01

FRDR131 L'Arc de sa source à la Cause

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0401 Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)